

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 11 février 2019

Conférence controversée à la mosquée d'Échirolles

Plusieurs élus et associations ont fait part au préfet de leur inquiétude concernant la tenue d'une manifestation à Échirolles le 17 février prochain, sur la thématique « Mosquée du 21^e siècle », faisant intervenir le conférencier Hassan Iquioussen.

Le préfet de l'Isère est très attentif à ce que les propos tenus dans les différentes conférences ou manifestations qui lui sont signalées adhèrent aux valeurs républicaines de tolérance et de respect, et soient conformes aux lois et aux règlements de notre état de droit.

Tout particulièrement, il rappelle que les incitations à la haine raciale ou à la discrimination sont intolérables et ne doivent pas être laissées sans sanction. Les peines encourues pour ce délit prévoient d'ailleurs jusqu'à un an d'emprisonnement et 45 000€ d'amende.

De ce fait, toute infraction dont il aurait connaissance fera l'objet d'un signalement au Procureur de la République selon les termes de l'article 40 du code de procédure pénale. Le préfet de l'Isère incite également les maires et élus à appliquer cette procédure le cas échéant.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
04 76 60 48 05

pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38